

## **ASSOCIATION SOS TER DE LA BRESSE**

Association loi 1901 déclarée n° W714000803 le 13/10/2011  
Siège social: Mairie de Louhans (71500)  
Adresse postale: chez Christine Joris  
89, rue du Château  
71310 La Chapelle-Saint-Sauveur



### **Assemblée Générale du 15 décembre 2016**

#### **Rapport d'activités sur l'exercice du 1er janvier 2015**

**au 31 décembre 2015**

**Présenté par le collège de l'association**

Les principales activités de l'association au cours de l'exercice 2015 peuvent être regroupées autour des principaux thèmes suivants :

- campagne de promotion du projet de nouvelle grille horaire pour les trains de la ligne de la Bresse
- rencontre avec la Région Bourgogne sur le projet de grille horaire
- intervention dans la campagne des élections régionales
- publication d'un article dans la revue BRIXIA
- collaboration avec d'autres associations d'usagers
- collaboration avec la Mission Mobilité
- réflexions sur la stratégie de l'association

#### **Campagne de promotion du projet de nouvelle grille horaire pour les trains de la ligne de la Bresse**

Élément central de la stratégie qui avait été adoptée par l'association, le **projet de nouvelle grille horaire pour les trains de la ligne de la Bresse**, dont l'élaboration avait pris fin en 2014, a fait l'objet d'une intense campagne de promotion auprès des élus bressans et de la population.

Dans ce cadre, des rendez-vous ont été pris avec les élus suivants pour leur présenter le projet de grille :

- ✓ F. Bouchet, maire de Louhans-Châteaurenaud
- ✓ Anthony Vadot, maire de Branges, président de la communauté de communes Cœur de Bresse, président du Pays de la Bresse bourguignonne, conseiller départemental
- ✓ Cécile Untermaier, députée
- ✓ Jean-Luc Naltet, maire de Mervans
- ✓ Alain Becquet, maire de Seurre

Tous ces élus ont assuré l'association de leur soutien. Alain Cordier, alors conseiller régional, avait quant à lui largement exprimé son soutien au cours des réunions du collège de l'association, dont il est membre.

La FNAUT-Bourgogne a également apporté son soutien.

Pour l'information et la mobilisation des usagers et de la population, deux conférences de presse ont été organisées (le 20 mars et le 2 juin), qui ont donné lieu à des compte-rendus dans les deux journaux locaux et à une interview sur Radio Bresse. De plus, il a été décidé d'ouvrir l'Assemblée Générale du 26 juin 2015 au plus large public. Celle-ci ayant été annoncée dans la presse, par tractage sur la voie publique, sur le blog de l'association et sur sa page Facebook. Cependant, peu de personnes nouvelles étaient présentes à cette réunion, malgré la présence de la députée et du président de la communauté de communes.

## **Rencontre avec la Région Bourgogne sur le projet de grille horaire**

La députée Cécile Untermaier a pris l'initiative d'organiser une rencontre avec le Vice-Président Michel Neugnot de la Région Bourgogne à propos du projet de nouvelle grille horaire proposé par l'association. Cette réunion a eu lieu le 28 mai à la permanence parlementaire de la députée.

Le collège s'était assuré de la présence à cette réunion du maire de Louhans-Châteaurenaud et du président de la communauté de communes. Le sous-préfet était également représenté.

En substance, le Vice-Président de la Région a éludé la prise en compte du projet présenté par l'association en s'appuyant sur un projet d'étude global du système régional de transports, tous modes de transports confondus, à l'horizon 2018. Cette position a été interprétée par le collège de l'association comme dangereuse pour la ligne de la Bresse : elle pourrait, à l'extrême, justifier au nom de l'« intermodalité » des transports, la fin pure et simple du trafic voyageurs sur la ligne, et son remplacement par un système de bus

combiné avec le partage de parcours en automobile sous toutes ses formes. (L'intégration des TER dans un système organisé d'intermodalité demeure par ailleurs un des objectifs affichés de l'association, mais à la condition expresse que cette intermodalité ne se fasse pas au détriment des TER).

Des promesses ont été faites pour l'amélioration des correspondances à Dijon et à Bourg-en-Bresse, mais à ce jour 15 décembre 2016, rien n'a été fait.

## **Intervention dans la campagne des élections régionales**

L'association a interrogé l'ensemble des têtes de listes candidates à l'élection régionale de la future Région Bourgogne Franche-Comté :

### **Les questions posées :**

- Soutiendrez-vous l'accès de tous, dans les régions rurales également, à des services de transports efficaces ?
- Vous engagez-vous à rétablir une desserte ferroviaire de la Bresse au moins équivalente à celle d'avant décembre 2011, avec des correspondances adaptées ?
- Vous engagez-vous à mettre en œuvre avec les régions voisines des améliorations de son interconnexion ? (avec l'axe ferroviaire Rhin-Rhône, la voie ferrée Centre Europe - Atlantique, des liaisons directes vers Lyon, Genève et Paris, desservant Louhans).
- Quelles actions mènerez-vous pour la défense des TER de la Région ? Comment orienterez-vous vos choix budgétaires entre la route, l'aviation et le rail ?
- Vous engagez-vous à reprendre un véritable dialogue sur ces questions avec les usagers des transports, notamment en rétablissant le comité de ligne accessible aux Bressans, à Louhans ?

### **Les groupes suivants ont répondu :**

(indiqués dans l'ordre du classement officiel, avec mention des têtes de listes)

- Union Populaire Républicaine (UPR) - Charles-Henri Gallois
- Union de la droite - François SAUVADET (reçu après envoi communiqués)
- Alliance écologiste indépendante (AEI) - Julien Gonzalez
- Les Écologistes (EELV) - Cécile Prudhomme

- Debout la France (DLF) – Maxime Thiébaud (reçu après envoi communiqués)
- MoDem – Christophe Grudler (courrier de Hervé Bosio)
- Union de la Gauche – Marie-Guite Dufay (+ courrier de Denis Lamard)

### **Publication d'un article dans la revue BRIXIA**

Un article ayant pour sujet le combat pour la défense du service voyageurs sur la ligne de la Bresse, signé collectivement par l'association, a été publié par la revue BRIXIA.

### **Collaboration avec d'autres associations d'usagers**

La collaboration a été poursuivie et approfondie avec « Défense du TER en Mâconnais ».

De même, des contacts très fructueux ont été entretenus avec la Fédération Nationale des Associations d'Usagers des Transports (FNAUT-Bourgogne).

### **Collaboration avec la Mission Mobilité**

L'association est membre du Conseil d'Administration de la Mission Mobilité.

À ce titre, elle a pris une part active à des travaux de redéfinition de la stratégie de cet organisme.

### **Réflexions sur la stratégie de l'association**

Des réflexions ont été lancées à l'automne 2015 sur ce que pourraient être, à l'avenir, les actions de l'association pour répondre aux préoccupations des membres du collège sur l'efficacité de la stratégie adoptée jusqu'alors, autour de la proposition de nouvelle grille horaire.